

Communiqué / 21 avril 2026

**DEGROUX BRUGÈRE ACCOMPAGNE FRENCHTECH SOUVERAINETE (BPIFRANCE)
DANS LE CADRE DE LA LEVEE DE FONDS DE 50 MILLIONS D'EUROS D'AURA AERO**

Degroux Brugère a conseillé le fonds FrenchTech Souveraineté, géré pour le compte de l'Etat par Bpifrance, lequel a participé à un tour de table de 50 millions d'euros mené par Safran Corporate Ventures, aux côtés notamment d'Innovacom et d'EDF, ainsi que de nouveaux investisseurs, tels que l'European Innovation Council Fund, le club Blast et le Florida Opportunity Fund. Ce financement s'inscrit dans une levée globale de 340 millions d'euros, combinant également des subventions publiques et des financements internationaux.

Cette opération d'envergure permet à la société aéronautique Aura Aero d'accélérer le développement de son programme ERA (Electric Regional Aircraft), un avion de transport régional à propulsion hybride-électrique pouvant emmener 19 passagers ou deux tonnes de fret. Présente en 2023 au Salon du Bourget, son vol inaugural est prévu en 2027.

Fondée en 2018 par d'anciens ingénieurs d'Airbus, la jeune pousse toulousaine dispose désormais des moyens et de la solidité nécessaires pour s'inscrire dans une trajectoire industrielle de long terme et concrétiser une ambition portée dès l'origine par les priorités de France 2030 : faire émerger de nouveaux champions industriels français.

Une nouvelle levée de fonds devrait par ailleurs intervenir dans les semaines à venir, en vue de la construction de l'usine française dédiée à la production d'ERA.

Jérémie Swiecznik et Benoît Courtet sont intervenus en qualité de conseils du fonds FrenchTech Souveraineté sur l'ensemble des aspects juridiques et transactionnels de cette opération.

À propos de Degroux Brugère

Basé à Paris et à Luxembourg, notre cabinet propose un accompagnement sur-mesure grâce à une équipe d'environ 40 personnes, dont 10 associés, aux compétences transversales en matières transactionnelle (*private equity* et *corporate / M&A*), fiscale, contentieuse et de restructuration.

Nous privilégions une approche constructive et *business-oriented*, en considération des pratiques de marché, et conseillons les sociétés, leurs dirigeants et/ou leurs actionnaires, ainsi que les fonds d'investissements, dans toutes leurs opérations de cessions et acquisitions d'actifs et de participations, d'investissements, de LBO, de levées de fonds, ainsi que dans la mise en place de mécanismes d'intéressement.

<https://www.degrouxbrugere.com>